

PROCES VERBAL

DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 11 Avril 2013 à 18h

Route de Saint André d'Embrun – Domaine du Pont Neuf – 05200 – EMBRUN

Présents : Henri FAURE - Laurence GRECHEZ - Liliane LACORTIGLIA - Richard LACORTIGLIA - Yves MOUSSET - Jacqueline REIDE - Jean SODE

Par téléphone : Florence CARNEVALE - Yohan ABOLIVIER ;

Excusés : Boris OPOLKA

Le Conseil d'administration s'est réuni le 11 Avril 2013 à 18h au siège de l'Association sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 19 Mars 2013
- 2) Elections du nouveau bureau
- 3) Rôle des administrateurs et fonctionnement du CA et du Bureau
- 4) Délégation de signatures
- 5) Informations sur Mane et Meyrargues
- 6) Mise en place d'un règlement intérieur

1) Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 19 Mars 2013

Le Président, Jean SODE, nous indique qu'il préside pour la dernière fois le CA, il ne représente pas sa candidature à la présidence. Jean donne lecture du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 19 Mars 2013. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Joindre le calcul de la prime votée.

2) Elections du Bureau

3) Rôle des administrateurs et fonctionnement du CA et du Bureau

Richard LACORTIGLIA Président élu à l'unanimité
Laurence GRECHEZ Secrétaire élue à l'unanimité
Jean-Gabriel RAVARY Secrétaire adjoint élu à l'unanimité
Florence CARNEVALE Trésorière élue à l'unanimité
Yves MOUSSET Trésorier adjoint élu à l'unanimité

Pour le poste de Vice-Président, n'ayant pas de candidat, nous nous proposons de l'élire au prochain CA, comptant sur des volontaires, absents ce jour.

4) Délégation de signatures

Une délégation de signatures sera établie pour le directeur mais sur la demande du commissaire aux comptes le président signe tous les dossiers importants. Laurence demandera à Philippe le modèle de l'an dernier.

Tout engagement financier sur fonds propres doit être accepté par le CA. Signatures des appels à projets.

La trésorière a la délégation pour instruire le dossier « impôts » qui doit être rapidement présenté à l'administration fiscale.

Trois personnes ont la signature des comptes. Le président, la trésorière et le directeur.

Nous demandons au directeur de bien vouloir s'occuper de ces tâches administratives :

- auprès de la banque, pour les délégations de signatures et obligation des 2 signatures et de la préfecture pour les changements de statuts et de bureau etc....

Au-dessus de 5000 €, 2 signatures sont exigées, (président, trésorière ou directeur).

L'achat d'un véhicule est acté par le CA sur fonds propres de l'association.

5) Règlement intérieur

Un règlement intérieur sécurité existe déjà il est de la responsabilité du directeur et est signé par tous les salariés.

Il est envisagé un règlement intérieur pour l'association, nous attendons la fin de la médiation pour y réfléchir à nouveau.

Questions diverses

Poutre en mélèze cassée dans la charpente de l'atelier dans le bâtiment-école. Le bureau d'études pense que l'arbre avait dû recevoir un choc mais il est très surpris. Un étau a été posé.

Une réunion dite de conciliation, demandée par le personnel a eu lieu le mardi 2 Avril 2013. Valérie Rodriguez, conciliatrice, a animé la rencontre. Elle doit nous faire un compte-rendu et nous proposer, peut-être, une suite à ce travail.

La commission « politico-technique » créée en septembre 2012 se réunira le lundi 22 Avril à 14 h. Nous avons appris que Meyrargues proposait un terrain pour permettre au Gabion de s'implanter à long terme. (à ce jour la Mairie met à notre disposition provisoirement des locaux, bail précaire, de septembre 2011 au 31 Août 2014) Nous sommes donc obligés de nous positionner sur des choix à faire entre Mane (bail emphytéotique de 28 ans du 1^{er} Novembre 2011 au 31 octobre 2039) et Meyrargues. Pour cela le CA a besoin de plus d'informations. Il est demandé à Alain Richard (Formachaux) de se renseigner un peu plus sur la proposition de Meyrargues et le CA souhaite se rendre sur place afin de faire connaissance avec les élus et visiter le terrain proposé. Les conditions de mise à disposition seront négociées avec les élus et les membres du bureau. Il est demandé à Philippe de bien vouloir organiser ce déplacement en coordination avec le Bureau. Le CA profiterait de ce déplacement pour visiter également le terrain de Mane.

Deux stages sont d'ores et déjà prévus à Mane: stage professionnalisant en 3 mois et stage OQE pour décembre 2013.

Nous avons reçu 14 demandes de nouvelles adhésions, Laurence recherchera les adresses auprès de Nadine et leur enverra la proposition de bulletin d'adhésion.

Attention ! dates à retenir

Une réunion de bureau se tiendra le 25 Avril 2013 à 18 h

Le prochain CA aura lieu le 13 Mai 2013 à 18 h. Il sera ouvert aux salariés et intervenants pour se présenter mutuellement, faire le point sur les activités en cours et sur la fin des travaux du bâtiment.

A 20h30, la séance est levée. .

Le Président, Richard LACORTIGLIA